



Fiche Concept n°15 – Intelligences citoyennes

C. Partoune

*Didactique des Sciences géographiques, Département de Géographie, Université de Liège
Chercheuse en éducation relative à l'environnement - Institut d'Eco-pédagogie*

Le but de la fiche

Que voulons-nous dire quand nous parlons de participation "citoyenne" ? Que recouvre le concept de citoyenneté ? Derrière les mots d'usage courant se cachent différents univers de référence qu'il convient d'élucider. Dans cette fiche, sera développée l'idée d'un exercice de la citoyenneté qui se concrétise par l'investissement de l'espace public au sens politique du terme, à croiser avec l'objet de cet investissement pour ce qui nous concerne, à savoir l'espace public au sens territorial du terme. Ce dernier sert de médiateur pour amener les acteurs à s'approprier ensemble l'espace public au sens politique du terme.

Pour une vision émancipatrice de la citoyenneté

Dans un ouvrage remarquable, « Les intelligences citoyennes - Comment se prend et s'invente la parole collective », Majo Hansotte fait le point sur la mutation du concept de citoyenneté dans les démocraties contemporaines.

Pour elle, les citoyens doivent sortir d'une attitude de délégation des choix d'avenir aux mandataires publics en imaginant que leur contrôle est assuré par les partis politiques et quelques grandes organisations : « A ceux que nous avons délégués aux commandes des Etats appartiennent l'arbitrage, la gestion politique et la décision argumentée. A nous les citoyens appartiennent la délibération, la critique, le témoignage, l'opposition ou l'interpellation, la proposition argumentée, la prescription politique » (Hansotte, 2005, p. 9).

Elle met en garde, cependant, contre le danger de « considérer la société civile comme l'accumulation d'intérêts particuliers ouvrant sur une cacophonie » (op cit., p. 10) , ou d'idéaliser cette société civile en la parant des vertus de l'innocence et en la considérant comme un « groupe » sans conflits d'intérêts en son sein. D'où l'importance de la médiation d'un « espace public local et mondial » imposant la recherche de l'intérêt général : « Cette instance que l'on nomme métaphoriquement espace public est à faire vivre et à renforcer contre la privatisation grandissante de l'agir social et politique par des réseaux d'acteurs ou d'associations fonctionnant selon leur logique propre. ».

Le combat d'une société civile sera donc qualifié de « citoyen » dans la mesure où elle se mobilise pour des « causes communes » (défense du commerce équitable, vigilance à l'égard des OGM,...) :

« Il y a de l'espace public chaque fois qu'en différents lieux, un temps est consacré par des citoyens à énoncer leurs exigences, leurs analyses, leurs refus. » (ibidem, p. 211).

Pour M. Hansotte, l'affirmation politique dont il s'agit ici repose sur la constitution d'un « pour Nous Tous », résultat de la conjonction d'un « pour Nous » territorialisé (toi et moi ici, hier, aujourd'hui et demain) et d'un « pour Tous » déterritorialisé (ils, elles, eux, ici et ailleurs, hier, aujourd'hui et demain).

Tableau de bord « Participation et espaces publics »

Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique

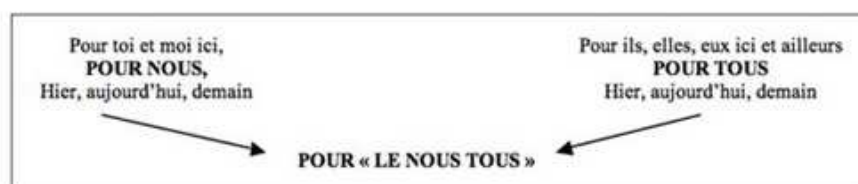


Fig. 1. Pour « Le Nous Tous ».
Source : Hansotte, 2005, p. 55.

Cette perspective sous-entend que le passage du "Je" au "Pour Nous Tous" ne va pas de soi et résulte d'un apprentissage éthique et cognitif complexe, qui intègre l'emboîtement des échelles considérées, dans le temps et dans l'espace.

Cette vision des choses (et ses impacts méthodologiques) vient en contrepoint de la maxime « penser globalement pour agir localement », puisqu'elle nous invite au contraire à penser à partir d'un vécu particulier, dans un contexte particulier, pour partir à la recherche du Bien commun et de l'Intérêt général. Partir du vécu ici et maintenant, c'est ancrer la démarche dans l'émotion comme source motrice, pour la transformer en « paroles responsables et inventives », en recourant à des méthodes et à des procédures partagées.

Cette exigence d'universalisation implique de prendre l'habitude de se situer dans un temps long et d'être dans la résistance critique : « se réapproprier différents passés, celui de sa collectivité et celui des autres collectivités, se projeter dans différentes visions du futur, savoir envisager le sort de ceux qui sont morts ou qui ne sont pas encore nés, le sort de ceux qui ne peuvent pas parler, ... » (ibidem, p. 57).

Quatre intelligences citoyennes à développer conjointement

Sur le plan méthodologique, M. Hansotte propose de développer quatre « intelligences citoyennes », en relation avec les quatre grandes logiques d'action pour la société civile que sont le consensus, le dissensus, le rattachement et l'affrontement : l'argumentation, la narration, la prescription et la déconstruction (voir fig. 2 ci-dessous).

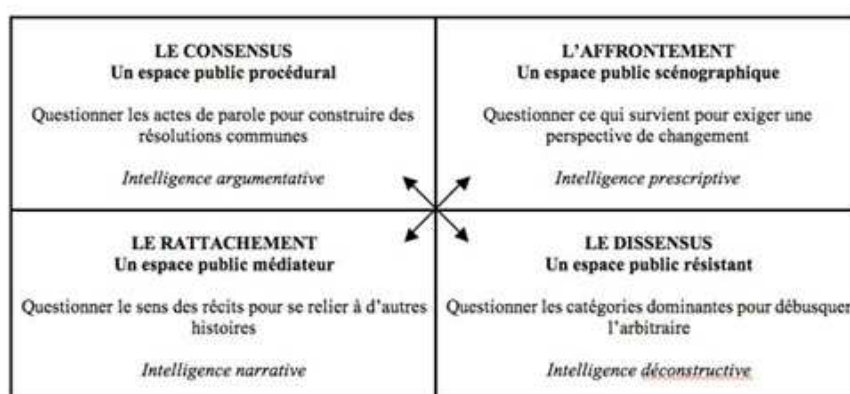


Fig. 2. Quatre logiques d'action et leur intelligence citoyenne spécifique.
Source : Hansotte, 2005, p. 213.

Tableau de bord « Participation et espaces publics »

Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique



Intérêt du concept pour le développement et la gestion concertée des espaces publics

Cette vision d'une intelligence citoyenne proposée par M. Hansotte est rapprochée de la théorie des intelligences multiples (lien vers FICHE IM) développée par Howard Gardner. L'interprétation de la grille de lecture proposée par M. Hansotte pour ce qui nous concerne, à savoir développer une vision "Pour Nous Tous" d'un espace public (physique) donné, impliquerait de prendre en compte les dimensions éducatives suivantes :

Commencer par "se raconter les lieux"

Le rattachement à l'espace public en question renvoie aux démarches d'appropriation commune des lieux, à l'échange de points de vue et de savoirs sur les lieux, au récit des "petites histoires" des lieux, à l'expression du vécu et des sentiments de chacun par rapport aux lieux, etc. Non seulement en référence au passé de chacun, mais aussi en allant sur les lieux avec tous les acteurs concernés afin de vivre une expérience commune du lieu.

Il appartient à l'animateur territorial de proposer des méthodes diversifiées pour encourager le développement de cette intelligence narrative à propos des lieux, en référence aux grilles de lecture relative à la diversité des styles d'apprentissage et aux intelligences multiples (lien vers FICHE IM), afin de construire une vision commune du territoire. (Lien vers Fiche Outil 01 - Comment construire une vision commune du territoire.)

Se projeter ensemble dans l'avenir

L'étape de scénarisation a recours à une autre forme d'intelligence citoyenne : celle de se projeter dans l'avenir, d'imaginer avec tous les acteurs un espace public différent. Cela implique de faire l'effort de sortir des routines, de se dégager d'une procédure qui commencerait par identifier les contraintes avant d'élaborer un projet, de se libérer des préjugés et des peurs, notamment celles de la rencontre avec la diversité des intérêts et des points de vue, potentiellement conflictuels. La scénarisation est effectivement un temps d'affrontement des valeurs et des aspirations. Il appartient à l'animateur territorial de faire en sorte, par la méthodologie mise en place, que ce temps d'affrontement soit vécu positivement, dans la perspective de la négociation d'une plateforme commune de travail pour concevoir un futur espace public "Pour Nous Tous" (par exemple par le biais de simulations). (Lien vers Fiche Simulation)

Composer un groupe de travail équilibré en termes de rapport de forces

Un climat positif, une atmosphère conviviale ne doivent pas faire illusion. Si une sincère attitude confiante et ouverte est indispensable pour entreprendre une démarche participative, il faut aussi apprendre à rompre avec la langue de bois, oser interpeller sur la légitimité des postures et des revendications de chaque acteur, exiger plus de transparence. C'est une étape cruciale, qui remet en cause les pouvoirs établis mais qui peut apporter des réponses aux limites de la démocratie représentative.

Il appartient à l'animateur territorial de se doter d'outils pour identifier et prendre en compte la logique des acteurs (lien vers Fiche Outil Prendre en compte la logique des acteurs), pour aider le groupe à mettre en évidence les rapports de force en présence et décider d'une forme de partage du pouvoir qui lui convienne, quitte à revoir la composition même du groupe de travail, s'il apparaît déséquilibré.

Tableau de bord « Participation et espaces publics »

Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique



Changer les pratiques habituelles

C'est à la lumière des changements de pratiques que pourront être appréciées l'ampleur et la profondeur d'une dynamique participative. En ce qui concerne le développement et la gestion des espaces publics, c'est surtout la procédure traditionnelle qui sera questionnée. Lourds de conséquences sur le plan administratif et sur le plan technique, les changements de procédure requis devront être solidement argumentés et rencontrer un large consensus de la part de tous les acteurs concernés, pour avoir des chances d'aboutir à des changements pérennes.

Le travail de l'animateur territorial sera de faciliter le chemin vers le changement (Lien vers Fiche Concept Changement), pour faire passer les acteurs d'une attitude de résistance à la participation à une attitude d'ouverture, puis d'acceptation, et enfin d'acceptance (adhésion aux valeurs).

Source

Hansotte M., 2005. Les intelligences citoyennes, éd. De Boeck Université, Bruxelles.

Pour citer cet article : Partoune C. (IEP), « Intelligences citoyennes », in Tableau de bord « Participation et espaces publics - Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics », Recherche Topozym pour la Politique scientifique fédérale, partenariat ULg (UGES), KUL (USEG), Institut d'Eco-Pédagogie (IEP), Vorming plus Antwerpen, article 33, mis en ligne le 31 janvier 2009.

Partenaires du projet de recherche



UGES (Unité de Géographie Economique et Sociale, ULg)

- Serge Schmitz (promoteur)
- Isabelle Dalimier (coordination/recherche)
- Yannick Martin (recherche)



ISEG (Institute for Social and Economic Geography, KUL)

- Etienne Van Hecke (promoteur)
- Sarai De Graef (recherche)



IEP (Institut d'Eco-Pédagogie, ASBL)

- Christine Partoune (promoteur)
- Michel Ericx (website/formation)
- Marc Philippot (recherche)
- Stéphane Noirhomme (formation)



VormingPlus (Anvers)

- Kris Verheyen
- Luk Scheers
- Annelies Santens